

Procès-verbal de l'assemblée publique
Commission de la sécurité publique
Le vendredi 26 février 2021, à 13 h
Par visioconférence
ville.montreal.qc.ca/interpellation

PRÉSENCES

M. Alex Norris, présidence
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal
M. Philippe Roy, vice-présidence
Ville de Mont-Royal
M. Abdelhaq Sari, vice-présidence
Arrondissement de Montréal-Nord
M. John Belvedere
Ville de Pointe-Claire
Mme Josefina Blanco
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal
M. Younes Boukala
Arrondissement de Lachine
Mme Michèle Flannery
Arrondissement de Lachine
M. Jacques Mercier
Représentant du gouvernement du Québec
Mme Cathy Wong
Arrondissement de Ville-Marie

ABSENCE

Aucune.

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de la séance

Le président de la Commission, M. Norris, déclare l'assemblée ouverte à 13 h. Il souhaite la bienvenue aux personnes à l'écoute en webdiffusion, et invite les commissaires à se présenter. Après avoir rappelé les grandes étapes de la consultation portant sur la Politique sur les interpellations policières du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), le président explique que l'assemblée vise à adopter les recommandations formulées par la Commission à la suite de ses travaux. M. Norris poursuit en présentant le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Mercier appuyée par Mme Flannery, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 1^{er} septembre 2020

Sur une proposition de M. Belvedere appuyée par M. Sari, le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans modifications.

4. Politique sur les interpellations policières – lecture et adoption des recommandations

Le président et les commissaires procèdent à la lecture des [recommandations](http://ville.montreal.qc.ca/interpellation) disponibles dans leur intégralité sur la page dédiée à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/interpellation.

L'adoption des 25 recommandations est proposée par Mme Wong appuyée par M. Roy; les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

5. Période de questions et commentaires du public

Le président rappelle que le projet de recommandations a été mis à disposition du public le matin même sur la page dédiée à la consultation, en même temps qu'un formulaire pour permettre aux personnes qui le souhaitent de poser des questions ou de formuler des commentaires. M. Norris informe que 20 questions et commentaires ont été reçus.

Personnes du public	Questions/Commentaires
Mme Yvonne Merle Sam <i>Black Community Resource Centre</i>	Questionne la position de la Commission quant à la mise en place d'indicateurs de suivi basés sur la race dans le cadre d'interventions avec usage de la force et de leur utilité dans l'analyse du traitement des minorités.
Mme Luzviminda Mazzone <i>Federation of Filipino Canadian Associations of Québec Inc (FFCAQ)</i>	Demande une précision sur la portée des recommandations de la Commission concernant les motifs d'interpellations policières / Souhaite savoir si un mécanisme de reddition de comptes public est envisagé par le SPVM.
M. Jean Duval	Relatant un fait vécu, se questionne sur les agissements du SPVM et les balises encadrant la vérification d'identité lors des interventions.
Mme Gemma Raeburn-Baynes <i>Playmas Montreal Cultural Association</i>	Faisant référence au contenu de la recommandation #15, se questionne sur le délai de réponse de l'Administration / En lien avec les recommandations #23 et #24 concernant les interceptions routières, se demande si le SPVM a l'autorité d'aller de l'avant sans l'aval du gouvernement du Québec.
M. Ramon Vicente	Souhaite une clarification sur la portée des recommandations de la Commission considérant les encadrements déjà existants aux niveaux municipal et provincial / Questionne le caractère obligatoire de la collecte de données basée sur la race dans le cadre des contrôles de rue, et les balises encadrant la gestion des informations recueillies.
Mme Lilia Esguerra <i>Filipino Golden Agers Association (FILGA)</i>	Demande des précisions sur la position de la Commission à l'égard des contrôles de rue et de la gestion des données sur la race qui seraient collectées / Souhaite savoir si la Ville prévoit mener une campagne de sensibilisation du public pour informer les citoyen-nes de leurs droits dans le cadre des contrôles de rue.
Mme Sharon Nelson <i>Jamaica Association of Montreal</i>	Demande des clarifications sur la position de la Commission à l'égard de la mise en place de règles claires pour encadrer les contrôles de rue; sur les mesures mises de l'avant pour mettre un terme au profilage racial dans le cadre de ces contrôles; et sur la portée des actions proposées par la Commission pour mettre un terme au phénomène <i>Driving While Black</i> dans le cadre des contrôles routiers.
M. Sonny Moroz	S'interroge sur les pratiques de recrutement du SPVM pour attirer davantage de femmes et de minorités visibles / Se questionne sur les paramètres du ciblage utilisé par le SPVM pour attirer de nouvelles recrues et leur taux de réussite.
M. Oscar Hernández <i>Association locale d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal – Projet Montréal</i>	Questionne les pratiques de la Commission à l'égard du court délai accordé au public pour lire et commenter les recommandations avant la tenue de la séance publique.
M. Aziz Fall <i>Centre Internationaliste Ryerson Fondation Aubin (CIRFA)</i>	Estimant que la notion de race n'existe pas, souhaite comprendre pourquoi la Commission réfère à la race pour proposer un meilleur encadrement des pratiques d'interpellations.

M. Fo Niemi <i>Centre de recherche- action sur les relations raciales (CRARR)</i>	Demande les moyens identifiés par la Commission pour assurer la participation des organismes et personnes concernés dans la mise en œuvre et le suivi des recommandations.
M. Mark Henry <i>Jamaica Association of Montreal</i>	Questionne l'absence de recommandations obligeant le port de cameras corporelles pour la police.
M. Marian Costache	Souhaite savoir à quel moment la Ville entend doter la police de caméras corporelles.
Mme Stephanie Valenzuela	Faisant état de la hausse des agressions envers les communautés asiatiques depuis le début de la pandémie, souhaite connaître les moyens privilégiés par la Ville pour prévenir et identifier ces actes.
M. Alain Babineau	Recommande de rendre obligatoire pour les corps policiers et les nouvelles recrues de suivre une formation continue sur le profilage racial axée sur les droits de la personne.
Mme Léa Serier <i>Femmes autochtones et impunité</i>	Demande si une formation visant à mieux faire connaître la réalité des femmes autochtones sera rendue obligatoire / Demande si un mécanisme d'imputabilité pour les interpellations discriminatoires sera créé.
Mme Elisabeth Dupuis	Se questionne sur la décision de la Commission de ne pas recommander l'obligation pour la police d'informer la personne interpellée qu'elle n'est pas tenue de s'identifier, alors que c'est le cas dans d'autres provinces.
Mme Negar Haghghat	Souhaite savoir à quel moment la Ville entend doter la police de caméras corporelles.
Mme Lynda Khelil <i>Ligue des droits et libertés</i>	Considérant que l'interpellation policière est une pratique qui ne repose sur aucun fondement juridique au Québec, et prenant l'exemple de la Nouvelle-Ecosse, souhaite savoir pourquoi la Commission n'a pas commandé un avis juridique indépendant pour examiner la légalité des interprétations.
M. Denis Barette <i>Ligue des droits et libertés</i>	Souhaite savoir qui de la Ville ou du SPVM fera la démonstration à la population que les interpellations doivent être perpétuées plutôt qu'interdites, en raison des violations et de l'insécurité qu'elles suscitent auprès des communautés racisées, autochtones ou marginalisées.

Le président remercie les personnes du public qui ont pris le temps d'acheminer leurs questions et commentaires.

6. Période de commentaires des commissaires

Le président invite ensuite les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Abdelhaq Sari	Estime que les recommandations et les bonifications proposées sont un pas dans la bonne direction / Se montre satisfait du travail effectué par la Commission, et de la collaboration du public et des organismes du milieu qui ont participé aux travaux / Souhaite que le comité exécutif réponde favorablement et rapidement aux recommandations / Le SPVM doit désormais accepter d'appliquer les recommandations pour que les interpellations ne soient pas discriminatoires / Souligne qu'il serait important d'avoir un comité de surveillance.
M. Alex Norris	M. Norris se dit fier d'arriver à un consensus au sein de la Commission et d'avoir pu travailler en toute collégialité / Se dit reconnaissant de la collaboration du SPVM à la consultation publique et aux travaux de la

Commission.

Le président remercie les commissaires pour leurs interventions, et en profite pour remercier l'excellent travail des secrétaires recherchistes qui ont accompagné la Commission.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 14 h 49 sur une proposition de M. Boukala, appuyée par Mme Wong.

ADOPTÉ LE : 25 MAI 2021

ORIGINAL SIGNÉ

Alex Norris
Présidence

ORIGINAL SIGNÉ

Stéphanie Espach pour
Lydia Atrouche
Secrétaires recherchistes